

ÉTUDE DE FAISABILITÉ

Étude de faisabilité technique et socio-économique — PERU-3, lot Kérouané

Évaluation de la demande, dimensionnement des mini-réseaux et analyse tarifaire pour 14 localités de la préfecture de Kérouané.

Producteur : AGER — Direction de la planification

Publication : 14 août 2026

Format annoncé : PDF · 4,2 Mo · 128 pages

Licence ouverte — réutilisation libre avec mention de la source

Sommaire

1. Objet et périmètre de l'étude
2. Méthode de collecte et limites
3. Demande estimée
4. Dimensionnement technique
5. Analyse tarifaire et modèle de gestion
6. Plan de financement
7. Conclusions et recommandations

Chapitre 1

Objet et périmètre de l'étude

La présente étude porte sur évaluation de la demande, dimensionnement des mini-réseaux et analyse tarifaire pour 14 localités de la préfecture de Kérouané. Elle a été conduite par AGER — Direction de la planification à la demande de l'Agence Guinéenne d'Électrification Rurale, dans le cadre de la programmation pluriannuelle des investissements.

Le périmètre retenu couvre les localités inscrites au référentiel national et situées hors zone de desserte planifiée du réseau interconnecté à l'horizon de cinq ans. Les localités déjà pourvues d'un ouvrage en service sont exclues.

- Recensement contradictoire des ménages et des équipements collectifs
- Relevé des positions au GPS et vérification du rattachement administratif
- Estimation de la demande sur trois scénarios de consommation
- Dimensionnement et chiffrage de la solution technique retenue

Chapitre 2

Méthode de collecte et limites

Les données de terrain ont été relevées par enquêteurs, sur formulaire numérique, entre les mois indiqués en page de garde. Chaque fiche a fait l'objet d'un contrôle de cohérence avant intégration.

Deux limites doivent être rappelées à la lecture. D'une part, la population de référence provient du dernier recensement disponible et n'est pas actualisée localement. D'autre part, la distance au réseau est calculée par plus proche sommet de ligne : elle constitue une approximation, non un tracé de raccordement.

Ce que l'étude ne dit pas

Aucune conclusion ne peut être tirée quant au statut d'électrification des localités non visitées.

L'absence de donnée y est notée « non renseigné » et n'équivaut pas à une absence de service.

Chapitre 3

Demande estimée

La demande a été estimée pour trois horizons — mise en service, cinquième et dixième année — en distinguant les usages domestiques, les usages productifs et les services publics.

Usage	Part de la demande	Puissance appelée
Ménages	58 %	Pointe en soirée, 19 h – 23 h
Usages productifs	27 %	Diurne, moulins et ateliers
Services publics	11 %	École, centre de santé, chaîne du froid
Éclairage public	4 %	Nocturne, sur horloge

La courbe de charge résultante présente une pointe du soir marquée, caractéristique des localités rurales guinéennes ; le stockage est dimensionné sur cette pointe et non sur l'énergie journalière.

Chapitre 4

Dimensionnement technique

La solution retenue associe un générateur photovoltaïque, un stockage électrochimique et un réseau basse tension triphasé en antenne. Le groupe de secours n'est prévu que sur les sites accueillant une chaîne du froid.

- Générateur photovoltaïque dimensionné sur l'irradiation du site, minorée de 12 % au titre du salissement
- Stockage assurant une autonomie d'une journée sans appoint
- Réseau basse tension en conducteur torsadé, poteaux béton en zone inondable
- Comptage à prépaiement, relève à distance lorsque la couverture GSM le permet

Chapitre 5**Analyse tarifaire et modèle de gestion**

Le tarif proposé couvre l'exploitation, la maintenance courante et le renouvellement du stockage à dix ans. Il ne couvre pas l'investissement initial, qui relève de la subvention publique et des concours des bailleurs.

Le modèle de gestion recommandé est la concession à un opérateur privé, avec obligation de service et contrôle annuel de l'Agence. La régie communautaire n'est retenue que sur les sites de moins de quarante abonnés.

Soutenabilité

Un tarif supérieur à 3 500 GNF par kilowattheure conduit, dans les enquêtes de terrain, à un taux de raccordement inférieur à 45 %. Le plan de financement doit donc rechercher un niveau de subvention compatible avec la capacité de paiement observée.

Chapitre 6

Plan de financement

Le plan de financement associe un concours de bailleur, une contrepartie nationale et, le cas échéant, des dons affectés. La part non couverte est publiée en tant que reste à financer.

Aucun engagement de dépense n'est pris au titre de la présente étude : elle constitue un document d'aide à la décision soumis à l'arbitrage de l'Agence et de sa tutelle.

Chapitre 7

Conclusions et recommandations

L'étude conclut à la faisabilité technique et économique de l'électrification du périmètre étudié, sous réserve du niveau de subvention indiqué et de la sécurisation des accès en saison des pluies.

- Engager la procédure d'attribution avant la fin de l'exercice
- Confirmer les emprises foncières par délibération des conseils locaux
- Prévoir une mission de contrôle à la mise en service, puis à douze mois